

ROUSSEAU, Jean-Yves et Carol COUTURE. *Les fondements de la discipline archivistique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1994. 348 p.

Ginette Noël

Volume 41, Number 4, October–December 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033208ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033208ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Noël, G. (1995). Review of [ROUSSEAU, Jean-Yves et Carol COUTURE. *Les fondements de la discipline archivistique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1994. 348 p.] *Documentation et bibliothèques*, 41(4), 245–246.
<https://doi.org/10.7202/1033208ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ROUSSEAU, Jean-Yves et Carol COUTURE. Les fondements de la discipline archivistique. Québec: Presses de l'Université du Québec, 1994. 348 p.

Les fondements de la discipline archivistique est le premier tome d'un manuel dont la parution est certainement un événement dans le monde des archivistes. Publié dans la foulée des *Archives au XX^e siècle, Les fondements de la discipline archivistique* veut faire le point sur la théorie actuellement en vigueur au Québec tout en présentant son évolution dans un contexte historique international. Cependant, il faut savoir, en abordant l'ouvrage, que la philosophie qui sous-tend le discours est celle d'une approche globale de la discipline, celle qui s'applique à tous les documents d'un organisme quels que soient leur date et leur support et qui se préoccupe autant des valeurs primaires que secondaires. De fait, comme la majorité des services d'archives du Québec adhèrent à cette approche, le volume nous livre la réalité archivistique du Québec contemporain.

Ce premier tome consacré à la théorie situe l'archivistique dans la société, élabore sur la compréhension des principes de base et place la discipline dans son environnement institutionnel et de contenu. Les trois parties consacrées à la théorie sont complétées d'un glossaire et d'une imposante bibliographie.

Les auteurs Jean-Yves Rousseau et Carol Couture, très connus du milieu archivistique, ont une solide réputation. Ils ont tous les deux un parcours professionnel dans lequel on retrouve la pratique à titre de directeurs successifs du Service des archives de l'Université de Montréal de même que celle de l'enseignement, professeur pour Carol Couture et chargé de cours pour Jean-Yves Rousseau. Leur maîtrise tant de la pratique que de la théorie, appuyée sur une recherche constante, ajoute beaucoup de crédibilité à leurs écrits. Ils ont été impliqués dans le programme d'archivistique de l'Université de Montréal et leur présence dans le milieu archivistique québécois, canadien et international est toujours appréciée. Ils ont su s'entourer de collaboratrices très compétentes, Florence Arès, Chantale Filion,

Marlène Gagnon, Louise Gagnon-Arguin et Dominique Maurel dont on aurait apprécié savoir à quel titre elles ont participé à l'ouvrage. D'ailleurs, on aurait dû lire collaboratrices au lieu de collaborateurs sur la page de titre pour rendre justice à la réalité.

Le volume comprend neuf chapitres regroupés en trois parties thématiques. C'est cette division, de préférence à celle des chapitres, que j'ai choisie pour présenter le contenu du livre et certains éléments d'appréciation de sa valeur.

La première partie intitulée «L'archivistique et la société» contient un chapitre sur les considérations historiques concernant les archives, sur les personnes qui exercent des responsabilités en matière d'archives et sur la discipline archivistique. Dans le deuxième, on fixe la place de l'archivistique dans la gestion de l'information.

L'histoire des archives et de l'archivistique, on le constate, remonte à la nuit des temps et elle se manifeste dans des lieux lointains en Europe et en Asie: Grèce, France, Italie et Égypte. Le chapitre fait honneur à l'érudition de ses auteurs et nous apprend les nobles origines de la profession et la longue tradition dont elle est investie. Sa lecture contribuera à donner un certain sentiment de fierté à l'archiviste en mal d'identité et lui permettra de se situer dans le processus organisationnel de tout organisme public privé.

Les lieux de conservation privilégiés dans de vieilles civilisations ont sûrement leur intérêt. Pourtant, des références à la situation d'ici auraient eu leur place. À titre d'exemple, rappelons l'article de Christine Turgeon paru dans *Cap-aux-Diamants*, automne 1992, consacré aux «Coffres et constitutions», lequel portait précisément sur les coffres à trois clefs dont parlent les auteurs pour des époques lointaines alors qu'il en existait dans trois institutions prestigieuses de Québec, l'Hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines et le Séminaire et qu'on a utilisé ce mode de protection, dans certains cas, jusque vers 1960.

Les deux pages très courtes sur l'histoire des supports évoquant le papyrus, le parchemin, la tablette d'argile et l'imprimé séduisent. Néanmoins, il est tellement

vrai que les supports influencent la pratique, qu'on en aurait voulu davantage et pour des périodes plus récentes, comme celle de l'apparition des papiers acides et celle du papier recyclé sources de réels problèmes de conservation pour l'archivistique d'aujourd'hui.

La présence de responsables d'archives tient sa source dans la plus haute antiquité mais l'histoire rapportée se déroule trop rapidement, passant vite à l'époque de la Révolution française et, plus rapidement encore, à l'époque contemporaine, époque dont on sort à peine et qui avait relégué l'archivistique au grenier de l'histoire.

La deuxième partie s'attarde aux principes et assises de la discipline. C'est à mon avis la plus importante puisqu'on y définit ce que sont les principes fondamentaux de l'archivistique. En effet, on en rappelle l'origine, l'évolution des pratiques dans le temps et selon les types de documents, le genre d'établissements qui les appliquent et les interprétations qui peuvent en être faites. Le principe de respect des fonds, celui de territorialité, les cycles de vie des documents sont abordés dans toute leur ampleur et leur subtilité, avec des exemples précis et des références locales. On y fait le point sur l'évolution de ces principes sans porter de jugement sur certaines pratiques comme les approches maximaliste ou minimaliste de l'application du principe de provenance. Elles sont présentées comme le reflet d'une saine évolution de la discipline.

On apprend, à la lecture de l'ouvrage, que les principes de l'archivistique suivis de nos jours sont assez récents puisque le plus ancien, celui du respect des fonds, n'apparaît qu'en 1841 lorsque Natalis de Wailly présente le concept. Ce concept connu un brillant avenir puisqu'il constitue encore aujourd'hui une référence incontournable. J'ai apprécié la présentation liant ce principe de respect des fonds et celui de la territorialité des archives, notamment en raison du contexte constitutionnel que nous traversons. Pour compléter les informations sur le principe de territorialité, notons que le fait d'avoir repris plusieurs extraits de la convention de Vienne est une excellente initiative. On en entendait beaucoup parler dans le contexte de tous les bouleversements des

États et plusieurs spécialistes en faisaient mention dans leurs déclarations et dans leurs écrits, mais le texte lui-même n'avait pas encore beaucoup circulé dans nos milieux. Il s'agit d'une information primordiale par rapport à la territorialité dont il faut tenir compte malgré les mises en garde des auteurs relatives à son interprétation.

L'innovation dans le chapitre consacré aux principes, c'est de les aborder non seulement sous l'angle scientifique mais aussi en tenant compte des usagers à la recherche de réponses à leurs questions plutôt qu'intéressés par l'application rigoureuse d'une discipline qui, on le comprendra, les laisse indifférents.

Le volume fait réaliser la souplesse des concepts archivistiques, surtout quand on y associe les cycles de vie des documents à la valeur primaire de ceux-ci, c'est-à-dire leur valeur administrative, légale et financière à l'état actif et semi-actif et à leur valeur secondaire pour les recherches et comme témoignage une fois atteint le stade inactif.

La présentation des lois à respecter, même si elle n'est pas exhaustive, a l'avantage de faire prendre conscience de leur importance et du fait qu'elles doivent être, pour l'archiviste, une préoccupation constante. Là aussi les quelques extraits du code civil du Québec sont très pertinents et constituent pour les archivistes, dont la pratique quotidienne se fait souvent en «mode précipité», un accès rapide à cette information, quitte à ce qu'ils poursuivent des recherches plus poussées dans les lois intégrales à un autre moment.

La troisième partie porte sur l'archivistique et son environnement. Il y est question des institutions d'archives d'ici, des différents supports d'information et de la formation. Même s'il s'agit d'une bonne synthèse, ce chapitre est moins intéressant que les deux premiers si l'on excepte la partie consacrée aux différents supports qui, par ailleurs, auraient peut-être dû faire partie du prochain tome. Des ouvrages récents, entre autres la revue *Archives*, volume 24, numéros 1 et 2, publiée à l'occasion du congrès international des archives, faisaient le point sur les institutions québécoises et *Les archives canadiennes en 1992*, publié par le Con-

seil canadien des archives dans le même contexte, faisait de son côté le point sur celles du Canada. On comprend que les auteurs voulaient placer la question à un niveau nord-américain, mais les quelques pages qu'on y consacre n'apportent pas beaucoup de nouveau au sujet des institutions particulières, ce qui aurait pu être d'intérêt.

Dans le chapitre sur la formation, il aurait été plus pertinent de faire la présentation des particularités des programmes de formation des différentes universités qui dispensent des cours en archivistique, plutôt que de nous expliquer comment on met en marche un programme de formation.

Le glossaire complète bien le document et contribue à sa compréhension. Cependant, il ne faudrait pas y voir un consensus de toute la profession puisque certains termes qu'on y présente ne font pas l'objet d'une utilisation généralisée. C'est le cas du mot «archives» qui est davantage décrit que défini. On a voulu y inclure toutes les nuances proposées dans les recherches récentes, alors que le Québec dispose d'une définition légale tout aussi englobante et plus simple. De même les termes usuels «documents actifs, semi-actifs et inactifs» deviennent archives de gestion, archives intermédiaires et archives définitives, terminologie largement inspirée de celle des collègues archivistes français.

La bibliographie abondante est très intéressante et sa présentation par chapitre concourt à son intelligibilité. On me permettra cependant de mentionner une erreur d'inattention bien mineure: la bibliographie consacrée aux supports d'archives est reprise intégralement à deux endroits, soit aux pages 236 à 247 et aux pages 319 à 329.

En conclusion, on peut affirmer que voilà un livre intelligent que tous les archivistes et personnes intéressées par le domaine devraient se procurer. On y mesure le chemin parcouru depuis la parution en 1982 des *Archives au XX^e siècle* et les auteurs y lancent des pistes de réflexions relatives à la dichotomie dans laquelle le législateur a placé l'archiviste, écartelé entre l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Les leçons de l'histoire qui a trop souvent placé l'archiviste à la remorque d'une autre profession veulent faire réfléchir. Les difficultés qui ont fait que les archivistes ont eu à prendre leur distance avec l'historien ne devraient pas se reproduire avec l'administrateur qui peut constituer une force d'attraction pour l'archiviste de certain milieu. Cependant, même si l'archiviste a le devoir de chercher des appuis dans toutes les professions susceptibles de lui être utiles, les autres sciences de l'information sont à fréquenter épisodiquement et avec circonspection par l'archiviste soucieux de préserver sa différence. D'ailleurs, l'ouvrage concourt à l'affirmation de l'autonomie de la discipline archivistique et, partant, de notre profession, autonomie face à la science historique, aux sciences de l'administration et aux sciences de l'information, pourtant proches mais dont les finalités diffèrent essentiellement.

Le brio avec lequel les auteurs ont traité des fondements de la discipline archivistique crée des attentes considérables pour le deuxième tome qu'on annonce et qui portera sur les fonctions archivistiques, c'est-à-dire là où la théorie et la pratique se rencontrent ou se confrontent!

Ginette Noël
Archives de la Ville de Québec

LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon. Villeurbaine: ENSSIB, [1995]. 60p.*

Cette étude est consacrée à l'activité de lecture de rue de la bibliothèque des Clairs-Soleils, un quartier populaire de l'est de la ville de Besançon. Après une description de la cité elle-même, on trouve celle de la bibliothèque avec sa situation géographique, son accès, son histoire, la clientèle rejointe, les services qu'elle offre, son travail en partenariat avec les autres institutions et sa participation à la vie du quartier.

La lecture de rue est une de ses activités extérieures. Elle a d'abord comme objectifs de faire connaître la bibliothèque aux enfants, de leur faire découvrir le